« Ti kozé ti istwa – Acte 1 » : Petit-Bourg marche dans son histoire pour mieux construire l’avenir

À l’occasion de la Journée de commémoration de l’abolition de l’esclavage, la Ville de Petit-Bourg vous invite à vivre un moment fort en mémoire et en transmission : « Ti kozé ti istwa – Acte 1 », une marche historique inédite à travers les lieux emblématiques de notre territoire.

Rendez-vous le mardi 27 mai 2025 à 19h00, au départ de la Vinaigrerie, port symbolique du passé esclavagiste et du commerce colonial.

Un parcours mémoriel et vivant

Ce premier acte d’une série de balades du souvenir vous propose de redécouvrir notre patrimoine à travers une déambulation ponctuée de témoignages, de scènes historiques, d’interventions d’experts et de moments de recueillement. Le parcours reliera la Vinaigrerie à la place Gertrude – en hommage à une esclave condamnée à mort en 1822 – en passant par la Mairie, le monument aux morts et l’église Notre-Dame de Bon-Port.

L’actualité donne à cet événement une portée symbolique forte, alors que le Code noir s’apprête à être enfin retiré du droit français. Une version historique du Code sera d’ailleurs exposée au foyer socioculturel, pour mieux comprendre ce texte qui a structuré des siècles d’oppression.

Un final festif et fédérateur

La soirée se conclura dans la joie et le partage avec un **grand Lewoz populaire** animé par **Tanbou Daubin Jwé**, à partir de 21h00 au Foyer Socioculturel.

Un événement pour tous

Pensé comme un moment intergénérationnel et citoyen, « Ti kozé ti istwa » vise à **transmettre notre histoire commune**, valoriser notre patrimoine matériel et immatériel, et créer une mémoire collective fondée sur la vérité, la justice et la solidarité.

Infos pratiques :

- **Départ** : Vinaigrerie – Mardi 27 mai 2025 à 19h00
- **Arrivée** : Place Gertrude
- **Lewoz** : Foyer Socioculturel à 21h00

- **Entrée libre – Tout public**
- Renseignements : Direction des affaires culturelles, de l’animation et de la valorisation du patrimoine – **0690 92 43 06**

PETIT-BOURG

COMMÉMORATION

HOMMAGE AUX COMBATTANTS DE LA LIBERTÉ
ET À LA MÉMOIRE DES ESCLAVES AFRICAINS

27 MAI 2025

À PETIT-BOURG

BALADE PATRIMONIALE
DÉPART À 19H
AU PORT DE LA VINAIGRERIE

VISITE DE 5 STATIONS ANIMÉES
TÉMOIGNAGES, MISES EN SCÈNE, HISTOIRE VIVANTE
EXPOSITION D'UN EXEMPLAIRE RARE DU CODE NOIR

GRAND LÉWOZ À 21H
AVEC TANBOU DAUBIN JWÉ

BALADE PATRIMONIALE

PARCOURS

27 MAI 2025

À PETIT-BOURG

DÉPART À 19H
PORT DE LA VINAIGRERIE

Port actif au XVIIIe siècle, il reliait Petit-Bourg à Pointe-à-Pitre et fut un carrefour commercial majeur. Aujourd'hui, ses récifs abritent une pêche locale florissante.

MAIRIE

Siège temporaire de l'Assemblée coloniale en 1787, la mairie actuelle fut reconstruite par Ali Tur après les grands cyclones du XXe siècle.

MONUMENT AUX MORTS

Inauguré en 1926, il rend hommage aux soldats guadeloupéens et fut réaménagé en 1997 pour devenir un lieu de recueillement ouvert à tous.

ÉGLISE NOTRE-DAME DE BON-PORT

Reconstruite en 1932 par l'architecte Ali Tur après le cyclone de 1928, elle est le symbole de la foi et de la résilience de Petit-Bourg.

PLACE GERTRUDE

Lieu d'exécution de l'esclave Gertrude en 1822, accusée d'empoisonnement, cette place honore aujourd'hui sa mémoire en tant que figure de résistance.

GRAND LÉWOZ
AU FOYER CULTUREL À 21H

PETIT-BOURG

www.ville-petitbourg.fr

Fête Patronale 2025 – Appel à projets d’animation

Dans le cadre de la préparation de la Fête Patronale de Petit-Bourg 2025, la Ville invite toutes les associations locales à proposer des projets d’animation : randonnées, karaokés, prestations de danse, concerts, démonstrations sportives, animations culturelles…

Toutes les idées sont les bienvenues !

Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 23 mai 2025

 Pour participer, il vous suffit de remplir le formulaire de proposition d’animation, disponible en téléchargement ci-dessous :

.

Petit-Bourg : vivons nos valeurs, créons l’avenir !

Pour toute information complémentaire ou pour un accompagnement dans la constitution de votre dossier, contactez le **Service de la Vie Associative et de l’Animation du Territoire** :

- 0590 94 88 57
- veronique.picrode@ville-petitbourg.fr

Mobilisons-nous pour faire de cette fête un **événement fédérateur, festif et inoubliable** pour tous les habitants !

A qui s’adresser ?

Service de la Vie Associative et de l’Animation du Territoiree

0590 94 88 57

✉ veronique.picrode@ville-petitbourg.fr

Inauguration de la Base Nautique Intercommunale de Petit-Bourg

Le mardi 3 décembre, le Maire de Petit-Bourg David NEBOR s'est joint au président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre, Guy Losbar, au président de la commission sport de la Région Guadeloupe, Camille Élisabeth, et à Victor Jean-Noël, Chevalier de l'Ordre national du Mérite, dont la base porte désormais le nom, pour inaugurer cette nouvelle infrastructure sportive.

Il s'agit d'un équipement de premier plan qui symbolise un engagement en faveur du développement des activités nautiques et aquatiques.

Il permettra à la population du Nord Basse-Terre, et en particulier aux habitants de Petit-Bourg, de s'initier ou de se perfectionner dans les activités nautiques et aquatiques, sur les magnifiques plans d'eau de la Ville.

La base nautique offre des équipements de qualité, accompagnés par des professionnels expérimentés, afin de garantir un encadrement optimal pour tous les pratiquants, des débutants aux plus confirmés. L'objectif est de rendre le milieu nautique accessible à tous, dans un environnement sécurisé et adapté.

Initiation au canöe-kayak avec les élèves de l’école Mixte 3

CANBT

BASE
NAUTIQUE
Intercommunale Petit-Bourg
CANBT

Revivez les moments forts de cette inauguration grâce au reportage de Le PIGE TV

A qui s’adresser ?

Mairie

0590 95 38 00

0590 95 38 01

Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg

contact@ville-petitbourg.fr

Projet Mémoires de Cases

Le samedi 5 octobre prochain au départ de Morne Bourg, l'artiste CeDo procédera au vernissage de son projet artistique « Mémoires de Cases ». *Un projet artistique soutenu par la Direction des Affaires Culturelles de Guadeloupe et la Ville de Petit-Bourg*

On driv an lari Tibou pou sonjé yo

Une déambulation artistique à la nuit tombée dans les rues de Petit-Bourg avec le conteur K.Li.K, Klod Kiavué et ses musiciens, les danseurs Lunyse Gabon et Romuald Seremes sur les œuvres de l'artiste CeDo.

« Mémoires de Cases »

Le projet « mémoires de cases » se veut avant tout humaniste et rassembleur autour de grandes notions telles que la mémoire et l'hommage. Il consiste en la réalisation de portraits dont le processus de création repose sur des investigations poussées m'ayant permis de retrouver les familles ayant vécu dans certaines cases inhabitées de Petit-Bourg. Et si ces portes closes et ces façades fatiguées pouvaient parler ? Comment et par qui ces espaces étaient-ils autrefois habités ?

> *« En interrogeant les mémoires, en fouillant les généalogies et exploitant les archives des personnes rencontrées, je me suis chargée d'histoires que j'ai ensuite restituées dans des œuvres mêlant numérique, peinture et dessin. Les cases en sont devenues supports autant qu'écrins. »*
>
> *CeDo*

https://www.ville-petitbourg.fr/wp-content/uploads/2024/09/TEASER.mov

Rendez-vous :

- Le samedi 5 octobre 2024
- à 19h
- Au point de vue de Morne Bourg

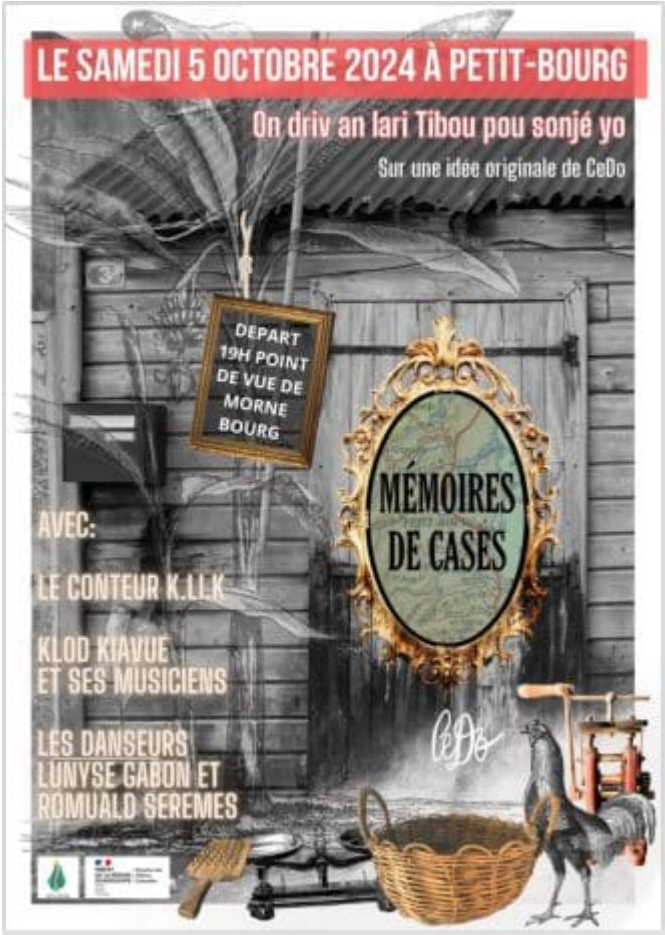

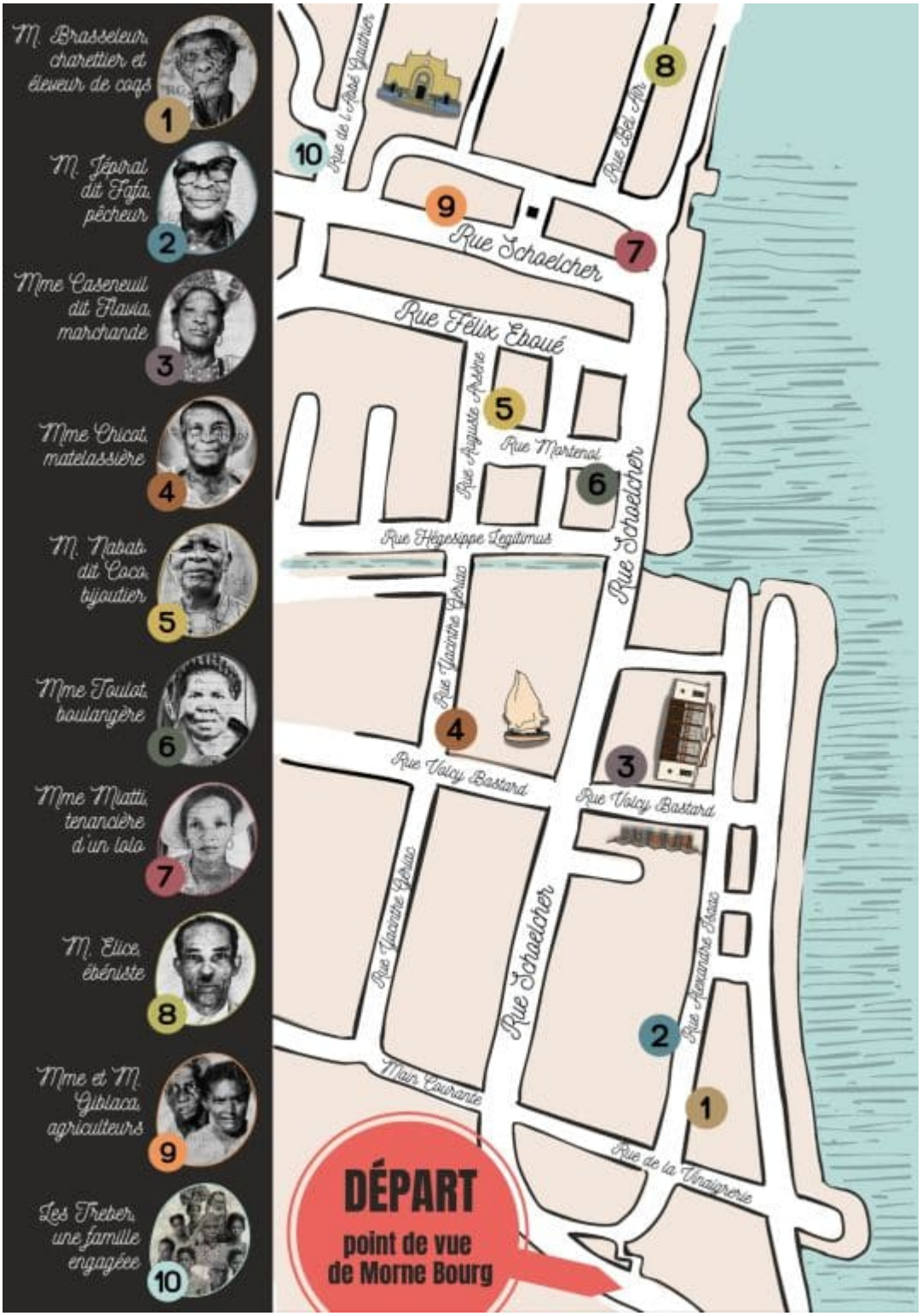

A qui s’adresser ?

Direction des affaires culturelles, de l’animation et de la valorisation du patrimoine

0690 92 43 06

Cedo

Cedoartiste

www.celineedon.com

Céline Edon

Originaire du Mans, Céline Edon vit en Guadeloupe depuis 2010. Cette terre, qui a vu naître sa fille métisse, la fait s'intéresser aux auteurs caribéens et aux concepts de « diversalité » et de « créolité ».

Elle qui a voyagé sur tous les continents, trouve alors une suite logique à ses recherches artistiques, où temps et espaces se sont toujours mêlés pour dire notre humanité commune. Majore de promotion au concours de l'agrégation d'arts plastiques en 2005 et enseignante en lycée, elle n'a jamais souhaité montrer son travail jusqu'à ce qu'elle soit repérée en 2019 par Elisabeth Gustave, chargée de la programmation des expositions de l'Arawak.

Depuis, elle expose régulièrement en Guadeloupe sous le nom d'artiste CeDo et développe un travail d'exploration autour du portrait en interrogeant les archives, la mémoire et la généalogie. Tour à tour chercheuse, anthropologue, exploratrice, CeDo se sert de son art pour interroger son être au monde et nous le proposer en miroir.

#6 Fragments • Mòso

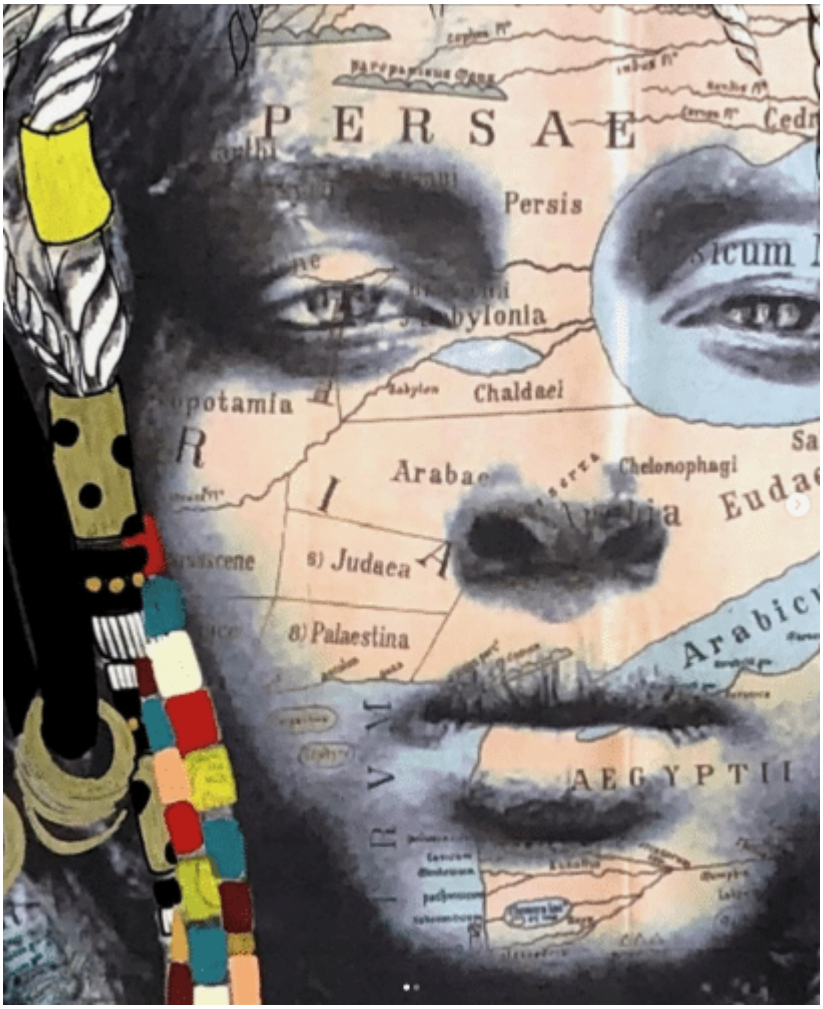

Grand Rallye du Patrimoine

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le service Archives de la ville de Petit-Bourg, organise le dimanche 22 septembre 2024 un rallye du patrimoine dans les différents quartiers de la ville.

Principe du Rallye du Patrimoine

Le but du rallye est de résoudre différentes énigmes sur divers lieux de la ville. Le contenu s’appuie sur des évènements, les histoires, les monuments et personnalités qui font la richesse du patrimoine touristique et historique de la

ville de Petit-Bourg. Le départ se fera place Dominique LARIFLA et le circuit est établit en fonction des énigmes qui seront découvertes.

Participer au Rallye

Ce rallye est ouvert à tous. L'équipage est composé de 3 personnes minimums et de 5 personnes maximum.
Les mineures peuvent participer au rallye sous la responsabilité d'un adulte. Si celui-ci n'est pas l'un de ses parents, une autorisation parentale sera demandée*.

L'inscription est gratuite et ouverte jusqu'au vendredi 20 septembre 2024 à 16h00 auprès du service des archives au 0590 69 67 80 ou 0690 33 90 80 ou à l'adresse mail suivante : service.archives@ville-petitbourg.fr.

L'inscription n'est valide qu'après réception de la fiche d'inscription complétée et pour les mineurs avec l'autorisation parentale jointe*.

* *Voir section « Kit d'inscription » au bas de cette page*

Déroulement du Rallye

Le rallye débute avec l'accueil des équipages sur la place Dominique LARIFLA à 08h00 et l'heure limite d'arrivée 13h00 et à partir de 14h00 débutera la remise des prix.

Il sera remis aux concurrents les documents suivants :

- 1 feuille de route
- 1 enveloppe secours (avec les coordonnées des membres de l'organisation pouvant être joints durant le rallye en cas de problème ou d'abandon).

La feuille de route devra être remise aux organisateurs au plus tard à 13h15.

Consultez le règlement intérieur officiel du Rallye : CLIQUEZ ICI

Kit d’inscription

- Bulletin d’inscription
- Autorisation parentale

A qui s’adresser ?

Service des archives

0590 69 67 80

service.archives@ville-petitbourg.fr

Journées européennes du patrimoine 2024

La Ville de Petit-Bourg est heureuse d’annoncer sa participation aux Journées Européennes du Patrimoine, qui se dérouleront du 20 au 22 septembre 2024 au service des Archives de la Ville et sur la Place Dominique LARIFLA. Cet événement patrimonial incontournable, qui s’inscrit dans une initiative européenne est placé sous le thème : « Les archives, un monde à découvrir : la Généalogie ».

Découvrez le Trésor caché des Archives

Cette édition avec ce thème prometteur mettra en lumière les archives, ces trésors souvent méconnus, mais essentiels à la conservation de notre histoire et de notre identité. Les archives ne sont pas seulement mémoire des anciens, elles sont le reflet de la vie quotidienne, des grandes décisions politiques et des évolutions sociales de notre société.

Au programme :

- Visites guidées des archives de la ville : *découvrez des documents rares et inédits, témoins de l'histoire de Petit-Bourg*
- Expositions thématiques
- Ateliers pédagogiques
- Rencontres et conférences : témoignages des archivistes, des historiens qui partageront leurs connaissances et les anecdotes sur le patrimoine
- Rallye culturel : à la découverte des lieux historiques de Petit-Bourg (En savoir plus)

Si vous êtes un passionné d'histoire, curieux de découvrir des documents uniques, nous vous invitons à venir nombreux pour explorer ce monde à découvrir, ce monde des archives et plus singulièrement sa généalogie.

Découvrez la programmation complète : CLIQUEZ ICI

https://www.ville-petitbourg.fr/wp-content/uploads/2024/09/Teaser-2-patrimoine-Petit-Bourg.mp4

Participer à la collecte d'objets anciens

Dans le cadre de l'organisation des Journées Européennes du Patrimoine, le Maire de la Ville de Petit-Bourg, Monsieur David NEBOR informe les usagers qu'une collecte d'objets anciens est organisé par le service archive.

❗ Informations et inscriptions au 0590 69 67 80 ou encore par mail : service.archives@ville-petitbourg.fr

Les objets doivent être identifiés avec une étiquette si possible.

Retrouvez le formulaire d’inscription :

CLIQUEZ ICI.

A qui s’adresser ?

Service archives

0590 69 67 80

16 Rue du cimetière
Blonde
97170 Petit-Bourg

✉ service.archive@ville-petitbourg.fr

Vous êtes une association, artisan, acteur économique et vous souhaitez participer ?

Dans le cadre de l’organisation des Journées Européennes du Patrimoine, nous avons le plaisir d’inviter toutes les entreprises, associations, créateurs, artisans et autres acteurs des domaines culturels, culinaires et artisanaux, à soumettre leur candidature pour la tenue d’un stand.

Le stand sera tenu le samedi 21 septembre 2024 de 8h à 16h, sur la place de la mairie de Petit-Bourg.

Un cahier des charges pour les critères de sélection sera mis à votre disposition ainsi qu’un formulaire d’inscription.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le service archives par téléphone au 0590 69 67 80 ou par mail : service.archives@ville-petitbourg.fr

Nous vous remercions pour votre intérêt à participer aux Journées Européennes du Patrimoine

---

Relais de la Flamme à Petit-Bourg

Le samedi 15 juin, la Ville de Petit-Bourg, Terre de jeux 2024 et Terre d'Escrime accueillera la flamme olympique, en présence de Laura FLESSEL, Ancienne Ministre des Sports,

Quintuple Championne Olympique, Championne du Monde, d’Europe et de France d’Escrime .

Vivons ensemble ce moment historique

Les relayeurs prendront le départ du point de vue de Morne-Bourg pour arriver au Palais des sports L. FLESSEL de la Pointe-à-Bacchus. Les lieux et passages clés de notre Ville sont désormais prêts à accueillir cet évènement qui marquera l’histoire.

Afin de garantir la sécurité des relayeurs et de la population, des modalités de stationnement et de circulation seront mises en place dès le matin et dès 11h00, l’accès au Centre-Ville sera limité.

Circulation et stationnement :

À l’occasion du passage de la » Flamme Olympique » prévu le samedi 15 juin 2024, **la circulation et le stationnement seront réglementés de 13h00 à 19h00.**

Le stationnement sera interdit dans les rues suivantes :

- Rue Victor SCHOELCHER (de l’intersection Morne-Bourg à Gerty ARCHIMEDE),
- Rond-point de BLONDE,
- Rue Gerty ARCHIMEDE,
- Rue BELAIR,
- Rue Victor HUGUES,
- Rue Marcel NITUSGAU,
- Rue René CASSIN.

Le stationnement sera interdit dans les Parkings mentionnés ci-dessous:

- Lycée des Droits de l’Homme

- Gare routière de Montebello
- Complexe sportif Gaël MONFILS
- École Mixte 3 Hyacinthe GERIAC de Pointe-à-Bacchus.

Pour assurer la sécurité des participants et des usagers, la route sera fermée à la circulation des automobilistes dès 15h.*

Le trajet de la Flamme :

Départ : Intersection RD33/Chemin de Morne-Bourg – Rue Victor SCHOELCHER – RD33 – Rue Gerty ARCHIMEDE – Rue BELAIR – Rue Victor HUGUES -Rond-point René CASSIN – Rue Marcel NITUSGAU.**Arrivée :** Palais des Sports Laura FLESSEL.

**[1] Voir plus bas « Arrêté réglementant la circulation et de stationnement à l'occasion du passage de la « Flamme Olympique » le samedi 15 juin 2024.*

Les Points Chauds :

Le samedi 15 juin 2024, dès 14h, venez nombreux vivre cet évènement historique, au cœur des différents points chauds dispersés tout au long du parcours :

- **Point de vue de Morne Bourg** : Animation par le groupe carnavalesque Atout Band…
- **Place de la Mairie** : Animations avec le groupe a Mass MBM et la Ville de Petit-Bourg (Stand photos souvenirs, animations et cadeaux à gagner…)
- **Place de l'Eglise Notre-Dame de Bon Port** : Animation Quadrille avec l'association Yon a Lot
- **Centre commercial de Bellevue** : FlashMob des élèves de l'école Mixte 3 Mauvice CHOVINO…
- **Rue du Stade** : Rassemblement des associations sportives de la Ville de Petit-Bourg

A qui s’adresser ?

Mairie de Petit-Bourg

0590 95 38 00

Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg

Arrêté réglementant la circulation et de stationnement à l’occasion du passage de la « Flamme Olympique » le samedi 15 juin 2024

Arrêté Flamme Olympique

Ville touristique

Bénéficiant d’une position géographique exceptionnelle au cœur du Parc National de Guadeloupe et marquée par la diversité de son littoral, Petit-Bourg est le poumon vert de la Guadeloupe, c’est un théâtre nautique naturel, un théâtre culturel aux identités multiples qui attend d’être découvert au gré de vos envies.

Les visites scientifiques

Le territoire de Petit-Bourg accueille deux structures scientifiques du CIRAD et de l'INRA .

CIRAD

Centre International en Recherche Agronomique pour le Développement
Station de Roujol– 97170 PETIT-BOURG – Tel. 0590 94 89 00

INRA

Institut National de la Recherche Agronomique
Domaine Duclos – 97170 PETIT-BOURG – Tel 0590 94 11 72

Deux visites sont possibles :

- Visite de l'Archipel des Sciences – INRA à Prise -D'eau – Tel. 0590 94 29 89.
- Visite de l'INRA – Prise d'Eau – Tel. 0590 94 29 89

Les excursions conseillées

La commune offre à la fois le côté balnéaire, et la fraîcheur de forêt tropicale, en vous laissant guider par ces circuits, vous serez émerveillés par des découvertes inattendues.

Le point de départ des circuits est conseillé à partir du centre ville. Leur durée est en fonction de l'intérêt que vous porterez à chaque visite.

Comment faire ces visites ? A côté de chaque circuit, il sera précisé :

- à pied,
- VTT,
- Voiture.

Pour vos excursions, vos découvertes, vos randonnées sur la Guadeloupe et les Caraïbes, contacter aussi NATURE EXPERIENCE au 0690 83 58 35

Site : www.nature-experience.fr – Email : info@nature-experience.fr

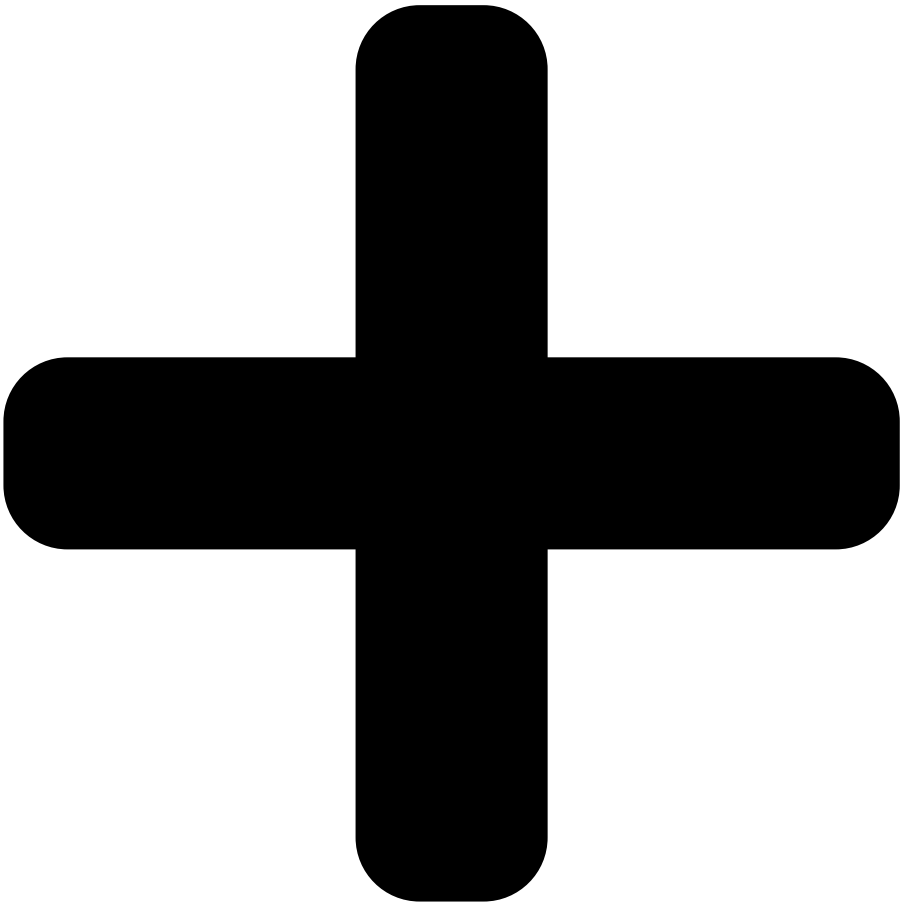

[redacted]

Circuit n°1 – le bourg (2 h 00) – visite guidée

Au départ de l’O.T.P.B les guides de l’association P.D.G. (Patrimoine, Découvertes Guadeloupe), se proposent de vous faire découvrir le Bourg.
Départ : Office de Tourisme
La Mairie – La place de la Mairie – Place Sarrault – L’Eglise notre Dame de Bon Port – La Place Gertrude – Le Marché – Le bord de Mer – Le Point de Vue – Le port de pêche.
En 1794/1810, la rade de Petit-Bourg (avec celle de Baie-Mahault), a été « une annexe » active du port de Pointe-à-Pitre.
Il n’y avait presque pas de route reliant les communes entre elles, et c’est le cabotage côtier qui permettait aux habitants d’échanger et de communiquer entre eux. Petit-Bourg a été un lieu incontournable pour ces échanges et un passage obligé des diligences.

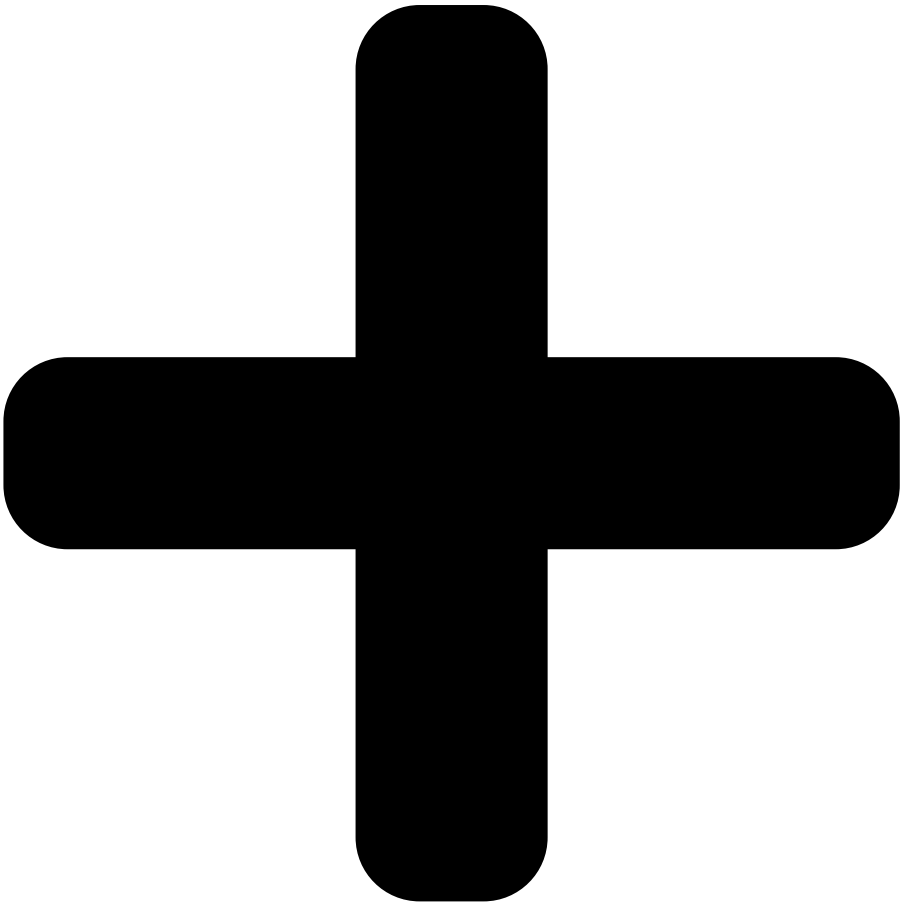

[redacted]

Circuit n° 2 – pointe a bacchus

Départ : Lycée des Droits de l’Homme
Pointe à Bacchus – Parcours sportif – Salle Laura FLESSEL
C’est sur le site de la Pointe à Bacchus que s’est déroulée une très importante bataille en 1794 opposant les troupes de Victor Hugues, détaché en Guadeloupe par la Convention, aux Anglais qui avaient envahi la Guadeloupe, et aux planteurs ralliés aux Anglais. Bataille endeuillée par au moins 300 morts. Les forces de Victor Hugues repartent sur Baie-Mahault, notamment Jarry, pour parachever leur victoire. Il existe encore à Petit-Bourg, une batterie munie de ses canons.

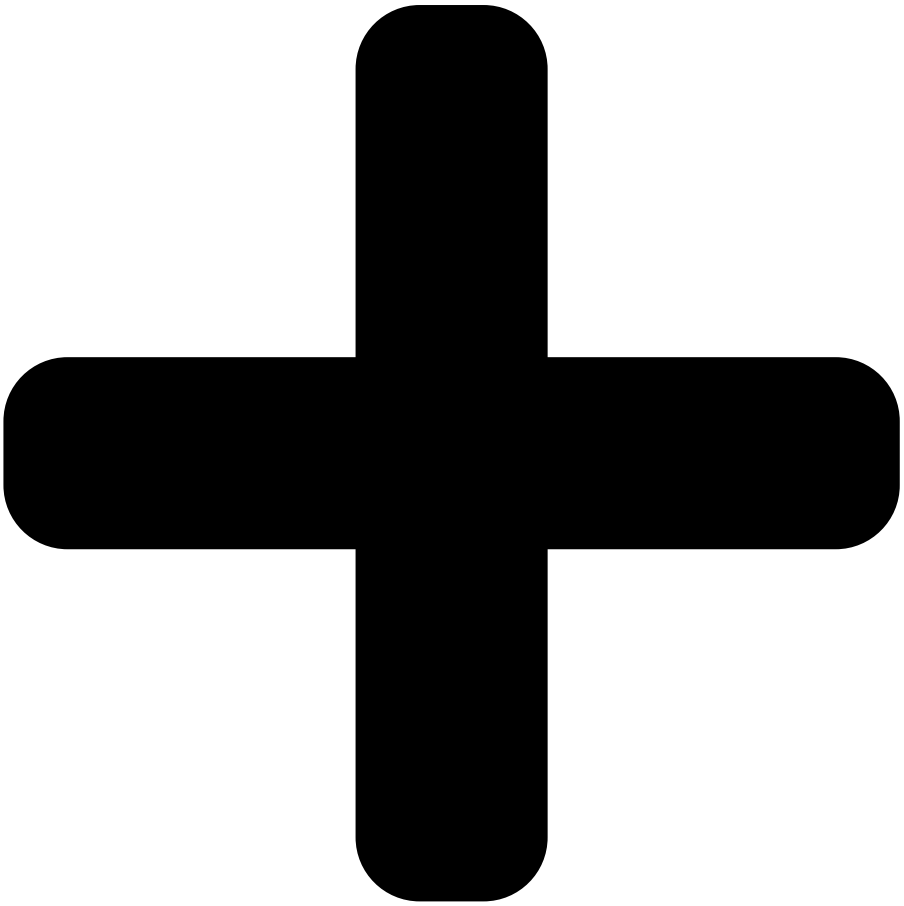

[redacted]

Circuit n° 3 – Viard

Départ : Plage de Viard
Club Catacaraïbes – Pêche aux chaubettes – Quartier de Morne-Bourg – Manioquerie de Morne-Bourg – Manioquerie de Duquerry – Plage de Viard
Jean VIARD a été le premier commandant de quartier de la Ville de Petit-Bourg, au début de la colonisation.
Morne-Bourg a été un lieu de villégiature, comme Montebello, où la petite bourgeoisie venait passer des vacances.
Les Duquerry, vieille famille huguenote, des débuts de la colonisation, et qui fuyait les persécutions, s’est convertie au catholicisme. Installée également à Arnouville, elle y fut propriétaire d’une autre habitation.

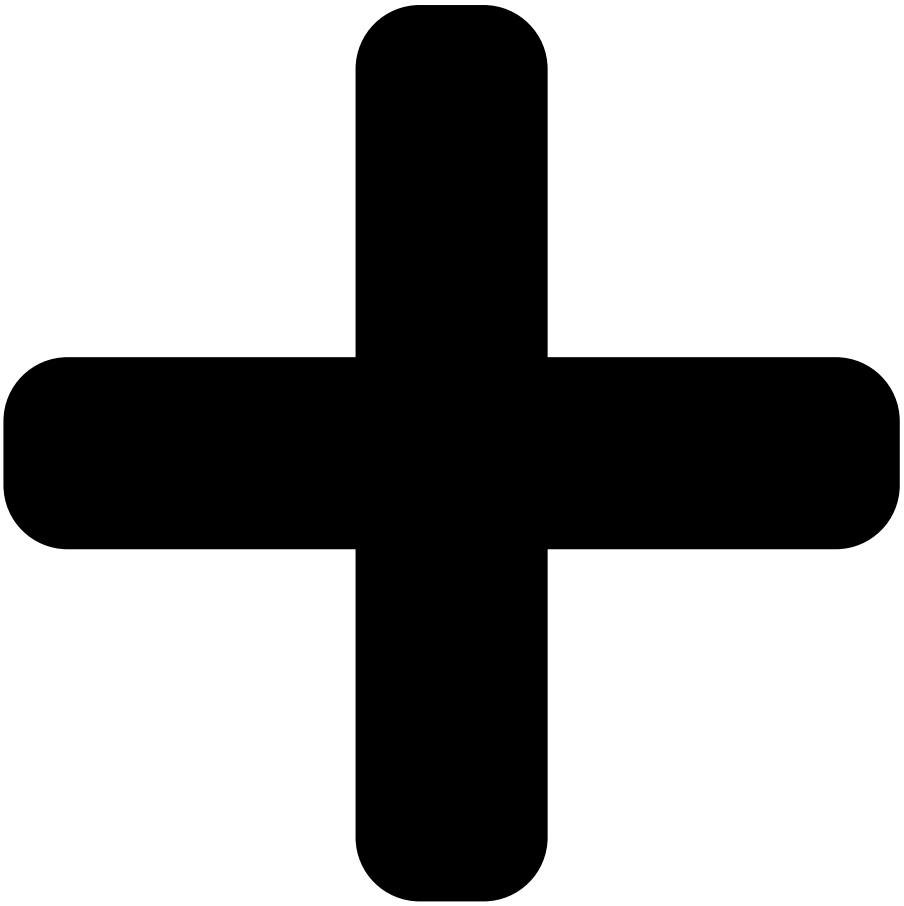

[redacted]

Circuit n° 4 – Vernou

Départ : Aire de pique-nique de Diane
Le quartier résidentiel de Vernou – Le Vernou Palace – L’église Sainte Thérèse de l’enfant Jésus – Prise d’Eau – L’INRA – L’Archipel des Sciences – L’aire de pique-nique de Diane

Les randonnées

Petit-Bourg, « Ville Verte », peut être considérée comme la capitale régionale de la randonnée pédestre et de la randonnée VTT.

A pied ou à vélo, en famille ou entre amis, pratiqué selon son humeur et à son rythme, il existera toujours un itinéraire adapté au niveau de chacun.

- **La trace des Crêtes**
  Départ du sommet des Mamelles
  A gauche du sentier de la Mamelle de Petit-Bourg, parcours difficile – environ 5 heures de marche.
  Niveau 3 – Difficile.
- **La trace Merwart**
  Départ de Vernou. Parcours de 8 heures.
  Niveau 3 – Difficile Réservé aux marcheurs bien entraînés et sportifs chevronnés.
- **La trace Victor Hugues**
  Départ de Montebello. Parcours de 8 heures
  Niveau 3 – Difficile. Réservé aux marcheurs bien entraînés et sportifs chevronnés.
- **La trace de la rivière Quiock**
  Départ à environ 100 m de la maison de la Forêt.
  Niveau 2 – Moyen Réservé aux habitués de la randonnée

Ville Sportive et nautique

Le sport bénéficie du dynamisme et de l'implication de nombreux clubs et la ville a su se doter d'infrastructures sportives de qualité, à l'exemple du Complexe Sportif Gaël Monfils situé à Colin, du Palais des Sports Laura Flessel, des terrains de football de Blonde et de Tivoli, du stade municipal ou encore de la base nautique intercommunale de Pointe-A-Bacchus.

La passion du sport anime les Petit-Bourgeois depuis des décennies avec le Mondial club, l'Éclair, l'Évolucas et l'Arsenal club. L'Arsenal a d'ailleurs permis l'émergence du célèbre footballeur Robert Jacques qui a marqué par son talent toute une génération de sportifs. De nombreux autres sports collectifs (volley-ball, basket-ball…) sont ainsi pratiqués

sur les nombreux terrains de sports que compte la commune.

Sports individuels et collectifs sont pratiqués sur tout le territoire. Escrime, boxe, tennis, et bien sûr cyclisme où les Alceste Farescour, Émile et Robert Bolus, Roland Devaux, Romain Gueppois et Frantz Volga ont eu leur heure de gloire. La population encourage avec passion les équipes de football aux noms prestigieux comme le Mondial club, l'Éclair, l'Évolucas et l'Arsenal club, et assiste assidûment aux rencontres de volley-ball et de basket-ball.

Quant aux sports nautiques, windsurf, Kite surf, aviron, ils se pratiquent régulièrement sur les plans d'eau de la ville. La **Ville de Petit-Bourg a, en plus, une longue histoire avec le nautisme**. Elle a brillé plusieurs années de suite avec la célèbre compétition internationale de Jet-Ski, appelée Karujet. **En voile traditionnelle, la Ville** a été pionnière dans l'essor de cette discipline en accueillant dans les années 1960, le premier siège social du Comité Guadeloupéen de Voile Traditionnelle. Aujourd'hui avec l'engagement de la municipalité, l'enthousiasme des professionnels et des passionnés ainsi que le soutien des partenaires, la Ville de Petit-Bourg entend faire re-vivre son plan d'eau et développer sa façade maritime exceptionnelle. C'est en ce sens, qu'elle soutient depuis 2019 l'équipage EXOCET/KIA du canot Vil'Tibou qui participe à la promotion des activités nautiques et à la transmission de notre patrimoine.

De nombreux sportifs ont marqué de leur empreinte la vie sportive de la ville :

- En voile traditionnelle : Arthur FONROSE, Ramon BRASSELEUR, M.BLANCUS, Simon Mondésir DELAG et son fils

Pascal DELAG

- En cyclisme : Alceste FARESCOUR, Robert BOLUS, Romain GUEPPOIS, puis Laura GUEPPOIS, Anthony DAMAS avec la nouvelle génération de cyclistes comme Cyril BAENA vainqueur du Tour Cadet 2021 et Mathias SYLVANISE sélectionné au Pôle France Cyclisme Outre-mer et qui fait partie de l'équipe de France de cyclisme sur piste, le territoire va continuer de briller dans la discipline.

Ville Culturelle

Territoire de culture, Petit-Bourg a produit et continue de donner naissance à des personnalités dans des domaines aussi variés que la musique, la danse, le cinéma ou la peinture…

Ville active, la population se retrouve aussi lors d'événements attendus comme le concours

de fleurissement des maisons en juin, la fête de la Chaubette et des mollusques en juillet,

la traditionnelle course pédestre "Lautou Tibou" en août, la fête patronale de Notre-

Dame du Bon Port le 15 août et Nwèl Tibou en décembre. Tous les vendredis se tient

le marché agricole Jaden péyi Ti-Bou sur le parking situé au Rond-Point de Montebello.

Ville verte

Petit-Bourg, le poumon vert de la Guadeloupe

Ville verte par excellence, la commune jouit d’une nature généreuse et luxuriante. Elle est traversée par de nombreuses rivières. Au Nord, la rivière du Coin qui sépare Petit-Bourg de Baie-Mahault et au Sud, la rivière de Sarcelles, frontière avec la commune de Goyave.

De nombreux touristes viennent, chaque année, découvrir les sites tels que la Cascade aux écrevisses, la rivière Corossol ou encore le Canyon de la rivière Moustique. De plus, les nombreuses excursions attirent les visiteurs, amoureux de la nature.

Côté mer, la très belle plage de Viard, au sable volcanique bordée de cocotiers, de raisiniers et d’amandiers, est aussi un agréable lieu de villégiature. Des loisirs nautiques et des activités sont proposés par le centre de voile, dont le dynamisme et les initiatives sont reconnus sur le plan régional.

Regards croisés sur Petit-Bourg

Petit-Bourg est la commune la plus étendue de la Guadeloupe, avec ses 12 566 hectares de terres et ses 132 kilomètres carrés. 70% de son territoire se situe dans le Parc National

de la Guadeloupe. Bénéficiant d’un bon positionnement géographique (entre Pointe-à-Pitre et Basse-Terre), Petit-Bourg attire : sa population est estimée à 24 781 habitants (2023).

Les habitants de Petit-Bourg s’appellent les Petit-Bourgeois.

La commune possède également de nombreuses richesses : naturelle, historique, culturelle, sportive, artistique…

D’où vient le nom de la commune ?

Le nom de cette verdoyante commune doit se comprendre par opposition avec le

«Grand Bourg» ou Basse-Terre, capitale administrative et ville fortifiée qui a longtemps

été la rivale heureuse de cette paroisse de «Notre-Dame du Petit Cul-de-Sac». C’est

ainsi que les autorités ecclésiastiques baptisèrent le petit village au XVIè siècle.

Son Histoire

Autrefois appelée Petit Cul-de-sac, Petit-Bourg est connue pour avoir été un haut lieu de marronage et de résistances. Sa forêt sera le maquis de nombreux esclaves rebelles, en quête de liberté.

Au XVIII ème siècle, la commune est un port prospère. La proximité de Pointe-à-Pitre a longtemps marqué Petit-Bourg lui apportant tour à tour ombre et prospérité. Passage obligé entre la Basse Terre et la Grande Terre, la ville faillit devenir la capitale de la colonie. Jusqu’au siècle dernier, la route venant de Basse-Terre finissait à Petit-Bourg. Les passagers des diligences du chef-lieu étaient contraints de

s’y arrêter pour gagner Pointe-à-Pitre en bateau. Certains firent leur fortune de cette activité digne des plus grands négociants. Cette économie florissante permet le développement rapide du bourg. Si bien qu’en 1787, Petit-Bourg devient le siège de l’Assemblée coloniale de la Guadeloupe jusqu’au transfert de cette dernière à Basse-Terre, en 1790.

Peu avant la Révolution Française, la ville s’oriente aussi vers la production de café, de coton, de tabac et de cacao. Mais c’est la production de rhum qui fera sa renommée. A cette époque, pas moins de 18 habitations sucreries sont présentes sur le territoire.

Au XIX ème siècle, la commune est une halte d’étape entre Basse-Terre et Pointe à Pitre. C’est le terminus des diligences. Les voyageurs prennent le bateau vers Pointe à Pitre, évitant ainsi les zones de mangrove.

Aujourd’hui, réputée pour ses plantations d’ignames et d’ananas bouteille, elle accueille sur son territoire l’Institut National de Recherche Agronomique (INRA).

Ville active et en pleine mutation économique, socio démographique et socio-culturelle, la commune mène de grands projets pour maintenir son attractivité et améliorer toujours plus le cadre de vie de ses habitants :

Parmi les grands projets de la Ville :

Redynamisation du Centre-Ville autour de la Place de la Mairie, incontournable lieu de convivialité et rassemblement, création du premier port à sec de la Guadeloupe, développement d’un Quartier Culturel et Créatif…

Des sites incontournables :

Le quartier de Bovis surplombant l’anse, ou le long de la place Sarrault, sur le front de mer, qui a bénéficié d’importants travaux d’aménagement, vue imprenable sur le Petit Cul-de-Sac marin. Il offre à Petit-Bourg un accès direct sur une eau aux rivages occupés par des mangroves et bordés de fonds coralliens. De ravissants îlets parsèment la baie : l’îlet Cabrit, l’îlet Frégate de Haut, Grand Îlet et l’îlet Petrelluzzi.D’autres lieux privilégiés comme Bellevue et son centre commercial, le quartier Saint-Jean et le quartier de la Pointe à Bacchus, qui accueille le Lycée polyvalent “Les Droitsde l’Homme“ et le Palais des sports Laura Flessel, escrimeuse petit-bourgeoise aux 5 médailles olympiques et aux 6 titres de championne du monde, ancienne ministre des sports, participent à l’animation quotidienne de la ville.

Patrimoine et héritage

Petit-Bourg est un territoire marqué par une forte identité. Tradition, patrimoine et modernité se mélangent harmonieusement.

Quelques bâtiments emblématiques de ce patrimoine

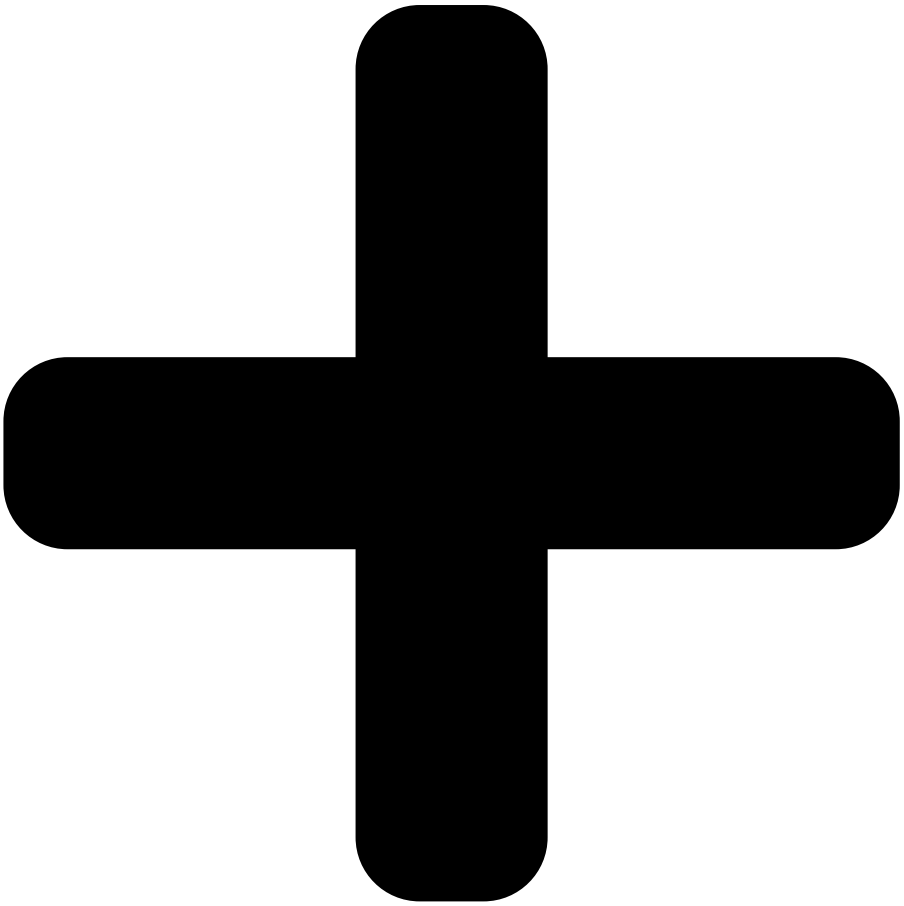

La place Gertrude

Située à côté de l’église Notre Dame de Bon-Port, cet espace a été édifié en hommage à Gertrude, esclave noire accusée d’empoisonnement sur l’habitation Fougères. Elle fut pendue, puis brûlée le 8 Février 1822 sur la place de l’Eglise. Sa statut a été édifiée par le sculpteur Michel ROVELAS.

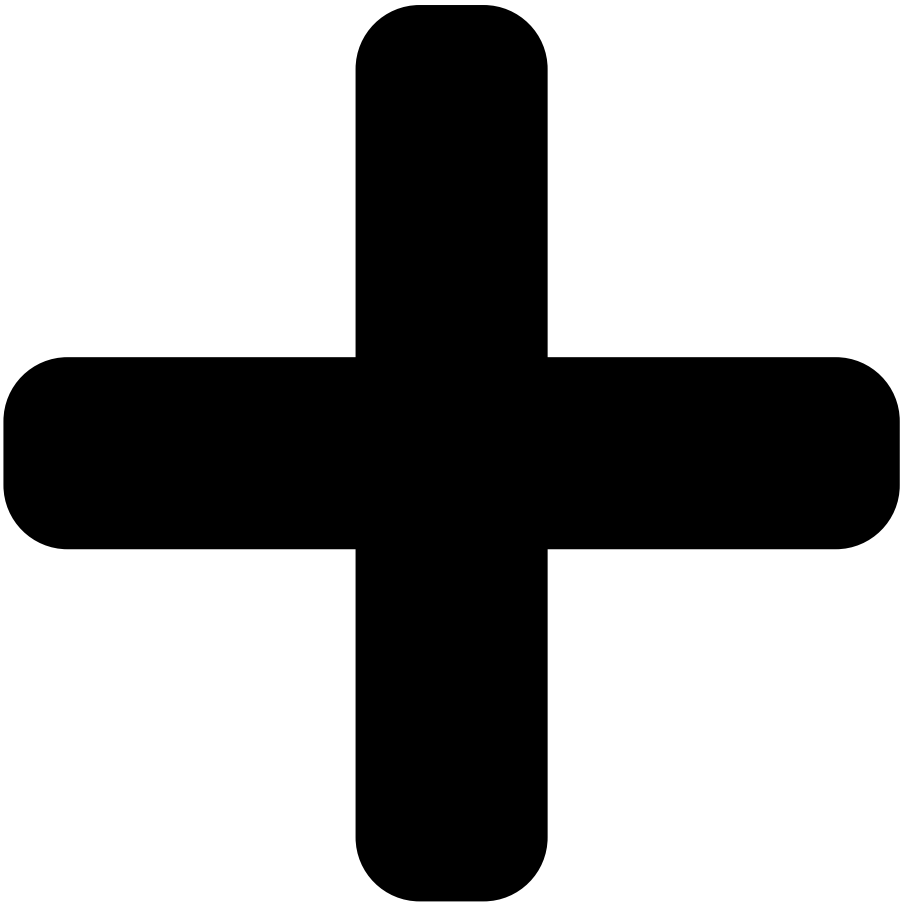

La Place Sarrault

Du nom du ministre des Colonies, Albert Sarrault, qui se rendit en Guadeloupe en 1935, à l’occasion de la célébration du tricentenaire du rattachement de la Guadeloupe à la France. C’est un lieu de détente très fréquenté. Bancs ombragés.

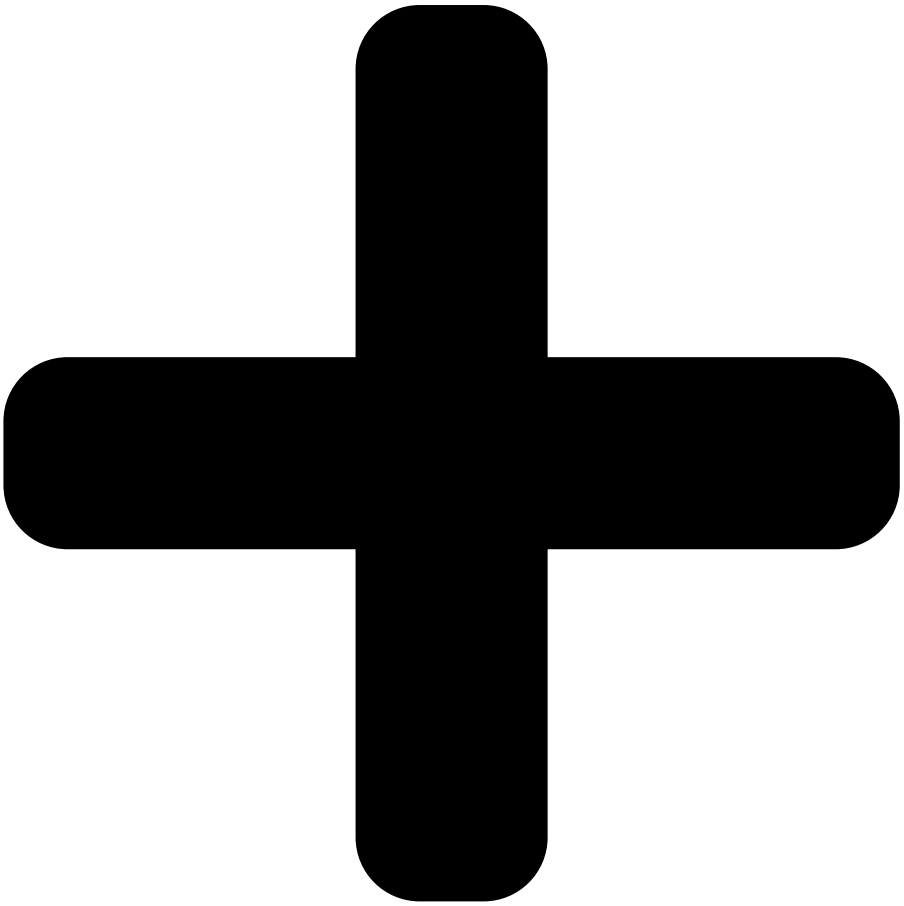

[redacted]

La Place Dominique LARIFLA

Dans un premier temps, cette place publique conçue par l’architecte Henri LOTHER à longtemps été appelée “Place de la Mairie”. A partir du 3 avril 2023, des travaux ont été effectué dans le cadre du projet de redynamisation du Centre-Bourg. Depuis le 13 août 2024, cette nouvelle place à été rebaptisée “Dominique LARIFLA”, ancien Maire de Petit-Bourg, de 1977 à 2001.

Cette place se caractérise par sa gigantesque conque à lambi constitué de résine polyester et de fibre de verre portée par une structure en acier, suscitant parfois l’intérêt de quelques visiteurs.

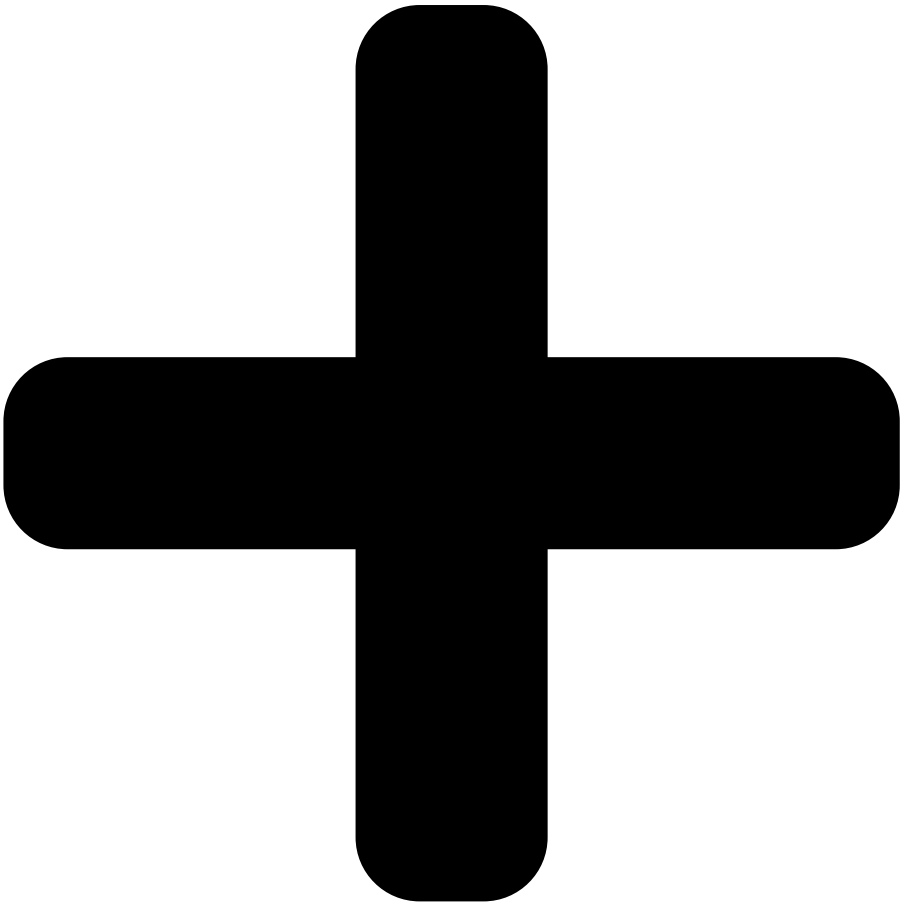

L’église Sainte-Thérèse de l’enfant Jésus

Cette église fut édifiée à Prise d’Eau afin de rendre le culte plus accessible à une population très éparpillée. Endommagée par le cyclone Betsy en 1956, elle fut définitivement achevée en 1964.

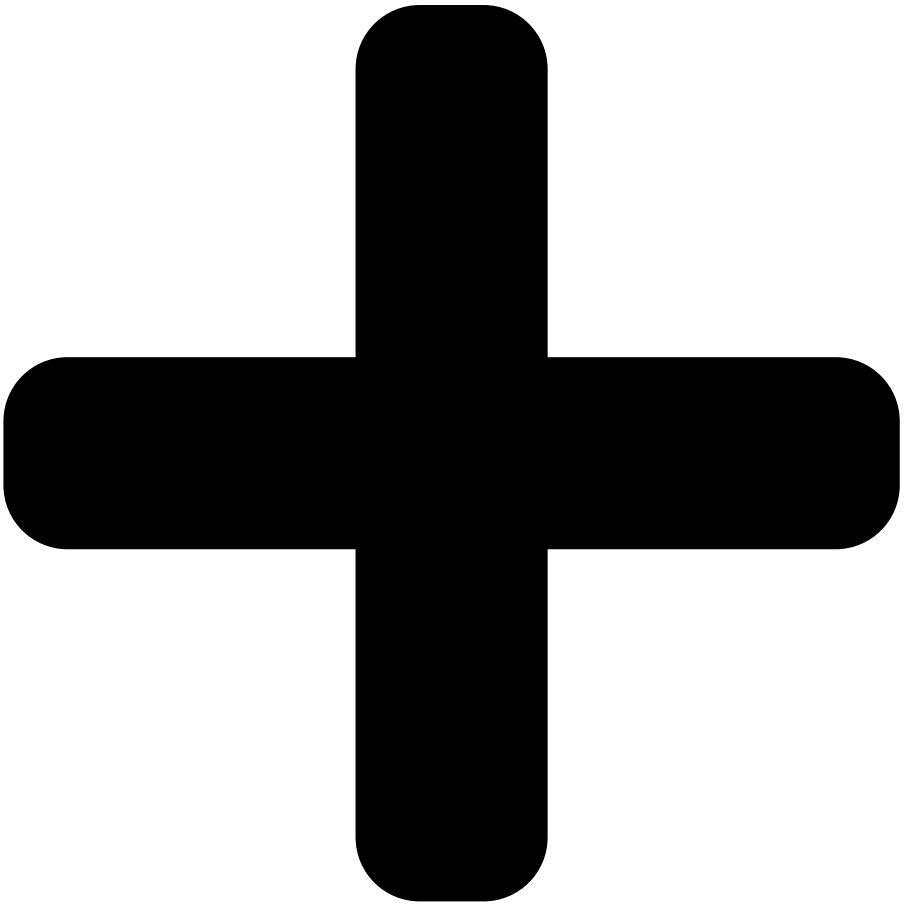

[redacted]

L’église Notre Dame de Bon-Port

Inaugurée en 1932, cette église, oeuvre de l’architecte ALI TUR est la quatrième construite sur la commune. Elle se situe dans le Bourg, près de la Place Gertrude.